

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 15 décembre 2014

Présents : Élisabeth LAFFONT, Véronique LEGARS, Mathieu ROUSSEAU, Xavier SEGUY, Vincent THOMAS, Patricia LEVEQUE, Étienne CHATELON, Agnès COURBON, Claire MEYER, Xavier MAINGUE.

Excusés : Laurence VALLAT pouvoir à Agnès COURBON

Secrétaire de séance : Claire MEYER

Le compte rendu du 17 novembre 2014 est approuvé **à l'unanimité**.

- Modification budget communal pour augmentation du compte 6413 et diminution du compte 61523 pour 3100€ budget et eau assainissement augmentation du compte 621 et diminution du compte 6071 pour 70€ : **Voté à l'unanimité**.
- Haut débit : approbation sur l'accord de principe de la mise en place du déploiement du haut débit avec la CCMP. Délibération sur le coût 32850 € (150 € /prise). : **voté à l'unanimité**.

Pour le financement une délibération sera prise au prochain conseil municipal
- Eco hameau : consultation publique pour révision PLU. Décision de modifier le PLU, envoi des documents aux personnes publiques associées. Mise à disposition du public des documents du 26 décembre 2014 au 27 janvier 2015. **Voté à l'unanimité**.
- Etude de plans VRD pour l'éco hameau le devis de 1800 € TTC du cabinet Julien et associés. Est **adopté à l'unanimité**.
- Centre de gestion pour service santé au travail – adhésion 85€/agent – **voté à l'unanimité**.
- Convention d'adhésion pour hygiène et sécurité – passage d'un inspecteur (forfait annuel 50 €, inspection entre 554 et 1000 € - CHST : 226 €) - **1 abstention – 10 contre**
- Droit à l'information mis en ligne , établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Loire– **adopté à l'unanimité**.
- Travaux voirie : Léorant (partagé entre Burdignes et Vanosc – buse sous la route) – 2652 € TTC . Proposition de 50 % de prise en charge par la commune. **Voté à l'unanimité**
- Pont busé des Fanges (18467,64 € TTC) 50 % du coût résiduel. **Voté à l'unanimité**.

- Ravoulet (choisir un bureau d'études : 4 devis recevables). SOTREC est le moins cher à lignes comparables. Proposition de rester avec SOTREC pour avant projet 3950 € HT – 50 % à la charge de chaque commune – **voté à l'unanimité.**

Une tranche conditionnelle, missions ligne PRO et ACT pour 2 430 € HT - **Votés à l'unanimité**

- Point sur les réponses des associations pour le futur hangar : le théâtre et les chasseurs ont répondu au courrier adressé aux associations, pour le stockage du matériel.
- Participation financière pour le voyage scolaire : 50 €par enfant : **2 abstentions – 9 pour**
- Prochain conseil 12 janvier à 19h30
- La municipalité présentera ses vœux le 24 janvier à 16h à la salle le Tilleul